

Province de Québec

Municipalité de Sainte-Perpétue

MRC de l'Islet

À une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue lundi le 4 avril 2016 à 19 : 30 heures sont présents Madame Guylaine Cloutier, Messieurs Pierre Harton, Claude Daigle, Yan Chouinard tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.

Mesdames Caroline Caron et Stéphanie Lizotte sont absentes et nous ont confirmé **leur absence**.

67-04-2016 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Pierre Harton appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU 04 avril 2016

À 19:30

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture et adoption du procès-verbal;
3. État des revenus et dépenses au 31 mars 2016;
4. Adoption des états financiers au 31 décembre 2015;
5. Soumission balai de rues;
6. Soumission pour calcium d'été;
7. Demande pour autorisation auprès de la CPTAQ Numéro de dossier 5118-15-6416;
8. Demandes Fondation des services de santé de la MRC de l'Islet, Tetra Tech QI Inc, Défi têtes rasées Leucan La Pocatière, Le relais pour la Vie La Pocatière, Hockey L'Oison, conseil d'établissement Ecole des Hauts Sommets, Ecole secondaire La Rencontre, Fondation du Cegep de La Pocatière, chemin de Saint-Rémi, Office du Tourisme, Club Lions;
9. Résolution projet loi 56 sur la transparence en matière de lobbyisme;
10. Compte-rendu des comités;
11. Liste de correspondances;
12. Varia :
 - transport collectif
 - Caisse populaire
 - Location de pelle
 - Machine à colle (distributrice à collasse)
 - Souffleuse pour pépîne
 - Conte collectif (Bibliothèque)
 - Cellulaire
13. Acceptation des comptes;
14. Période des questions;
15. Levée de la séance.

68-04-2016

Lecture et adoption du procès-verbal

Proposé par le conseiller Yan Chouinard appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que le procès-verbal du 7 mars soit adopté.

Présentation de l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2016.

69-04-2016 Adoption des états financiers au 31 décembre 2015

Il est proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu d'adopter les états financiers au 31 décembre 2015 préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

70-04-2016 Soumission des Constructions HDF inc retenue pour le balayage des rues

Considérant que nous avons reçu 2 prix pour le balayage des rues soit :

Les Constructions HDF inc 115.00\$/heure + taxes+ transport

Charles Trudel inc 127.00\$/heure + taxes+ transport

Il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu que la soumission des Constructions HDF Inc soit retenue pour le balayage des rues au montant de 115.00\$/heure +taxes+transport pour environ 20 heures.

71-04-2016 Soumission de SOMAVRAC retenue pour l'abat-poussière

Considérant que nous avons demandé des soumissions pour 28 ballots d'abat-poussière;

Considérant que nous avons reçu 2 soumissions soient :

SOMAVRAC 609.00\$+taxes incluant le transport

Sel WARWICK 667.38\$+taxes incluant le transport

SOMAVRAC prix pour 1 palette de chlorure de calcium de 9 kg = 614.90

Sel WARWICK prix pour 1 palette de chlorure de calcium de 10 kg= 668.00\$

Il est proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que la soumission de SOMAVRAC soit retenue pour 28 ballots d'abat poussière et 1 palette de chlorure de calcium de 9kg au montant de 17666.90\$+taxes incluant le transport.

72-04-2016 Demande d'autorisation à la CPTAQ

Considérant avoir reçu une copie de la demande d'autorisation pour obtenir 5 000 m² pour fin d'habitation résidentielle sur le lot 16-P situé en zone agricole;

Considérant que la maison est déjà existante et ce avant l'entrée en vigueur de tous les règlements d'urbanismes et du zonage agricole, nous avons lieu de croire qu'il y a un droit acquis.

Pour ces motifs il est donc proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu d'appuyer la démarche de la demanderesse auprès de la CPTAQ.

73-04-2016 250.00\$ accordé à la Fondation des Services de Santé de la MRC de L'Islet

Il est résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 250.00\$ à la Fondation des Services de Santé de la MRC de l'Islet.

74-04-2016 Inscription à une formation pour la planification stratégique de nos investissements en infrastructures

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu d'inscrire Armand Pellerin à la formation concernant la planification stratégique de nos investissements en infrastructures qui aura lieu le 12 mai 2016 au Cap-St-Ignace au coût de 45.00\$ taxes comprises.

75-04-2016 Demande pour le Défi Têtes rasées

Il est résolu d'accorder un montant de 200.00\$ à la Chambre de Commerce Kamouraska-L'Islet pour le Défi Têtes rasées du 12 mai prochain au Centre Bombardier de La Pocatière.

76-04-2016 Demande pour le Relais pour la Vie

Il est résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 75.00\$ à l'Association Canadienne du cancer pour le Relais pour la vie des 4 et 5 juin prochain à la Pocatière.

77-04-2016 Demande de commandite pour la modernisation du laboratoire informatique

Il est résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 100.00\$ à l'école des Hauts-Sommets pour la modernisation du laboratoire informatique.

78-04-2016 Demande de la Fondation du Cégep de La Pocatière

Il est résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 100.00\$ pour **cette année** à la Fondation du Cégep de La Pocatière

79-04-2016 Demande du Club Lions pour suçon don

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu d'autoriser le Club Lions de Sainte-Perpétue à faire un barrage routier sur la route 204 en face du Complexe Municipal le 7 mai prochain dans le cadre du suçon don. Qu'en cas de mauvais temps l'activité soit remise le 14 mai.

Que cette autorisation n'est valide que si les conditions du Ministère des Transports et de la Sûreté du Québec soient respectées.

80-04-2016 Demande du Club Lions pour signalisation suçon don

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu que le conseil autorise le Club Lions de Sainte-Perpétue à demander la signalisation aux employés municipaux lors de l'activité du suçon don du 7 mai prochain ou le 14 mai prochain si mauvais temps.

81-04-2016 Projet de Loi 56 sur la transparence en matière de lobbyisme

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Perpétue comprend et soutient tout processus de transparence des titulaires d'une charge publique;

ATTENDU QUE le texte actuel du **projet de loi 56** relatif à la transparence en matière de lobbyisme peut apporter des difficultés entre les municipalités et les organismes communautaires mandataires de son territoire;

ATTENDU QUE le **projet de loi 56** exigera à des milliers d'organismes d'inscrire au registre des lobbyistes toute personne qui contacte un élu ou fait appel à un fonctionnaire ou autre titulaire de charge publique pour demander des modifications à une loi, un règlement, un programme, qu'il soit municipal, supramunicipal ou provincial;

ATTENDU QUE le projet de loi prévoit une inscription pour chacune des représentations, en nommant à qui on s'adresse, pour qui on s'adresse ainsi que l'objectif et les moyens de

communication qui seront utilisés et les résultats attendus et à tout cela, se rajoute un rapport trimestriel à réaliser dans les délais prévus;

ATTENDU QUE

le secteur municipal reconnaît aux organismes communautaires leur rôle d'agent de transformation sociale, notamment par des représentations politiques qui visent à faire modifier des lois et des règlements qui pourraient accentuer les inégalités sociales ou qui pourraient avoir un impact discriminatoire sur des populations spécifiques; ATTENDU QUE cette politique précise déjà les exigences en termes de transparence et de reddition de comptes dont les organismes communautaires (OSBL) doivent faire preuve dans leurs relations avec le gouvernement ou les institutions publiques;

ATTENDU QUE

le mandat des organismes comme les centres locaux de développement (CLD) qui ont le statut d'un OSBL est octroyé par des pouvoirs publics et que leur financement provient majoritairement de fonds publics;

ATTENDU QUE

l'importance et la nécessité de se doter d'une agilité, flexibilité et souplesse administratives dans toute relation d'affaires avec des organismes communautaires et de développement socioéconomique;

ATTENDU QU'

un alourdissement de démarches et de procédures administratives pourrait entraver tout processus de développement socioéconomique des territoires et des institutions;

ATTENDU QUE

la forme actuelle du **projet de loi 56** pourrait occasionner un alourdissement administratif significatif;

ATTENDU QUE

le **projet de loi 56**, dans sa forme actuelle, biaise les principes de l'autonomie et de la gouvernance de proximité, tels qu'ils sont enchâssés dans la loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin

2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 (projet de loi 28);

EN CONSÉQUENCE

il est proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu à l'unanimité de demander au ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques et aux membres de la commission parlementaire étudiant ledit projet de loi :

- d'exempter les municipalités régionales de comté (MRC), les municipalités, ainsi que les organismes exerçant un mandat socioéconomique (comme les Centres locaux de développement (CLD)) qui sont mandatés et qui sont majoritairement financés par un ou des pouvoirs publics;
- d'exempter les différents types d'organismes économiques et communautaires ayant un statut d'OBNL et qui sont majoritairement financés par un ou des pouvoirs publics;
- ces exemptions visent à préserver la latitude requise par ces organisations pour l'exercice de leurs fonctions de développement économique et d'aide aux communautés, tout en évitant aux entreprises avec lesquelles elles collaborent d'être, ce faisant, considérées comme exerçant des activités de lobbyiste;
- d'alléger les processus administratifs liés à l'application dudit projet de loi;
- d'acheminer une copie de la présente résolution au ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, au député de Côte-du-Sud et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Les membres du conseil donnent leur compte rendu des comités.

82-04-2016 Location de pelle de 14-15 tonnes pour travaux de fossé

Il est résolu à l'unanimité de louer une pelle DX140LCR 14-15 tonnes de la cie Denis Gauvin inc au montant de 4800.00\$/mois pour 160 heures + transport.

83-04-2016 Achat d'une distributrice à collasse

Considérant que nous avons reçu 2 soumissions pour une distributrice à collasse;

Insta-mix 12550.00\$+ taxes

Larue 15350.00\$+ taxes

Il est proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu de faire l'achat d'une distributrice à collasse de la compagnie Insta-Mix au montant de 12 550.00\$+ taxes.

84-04-2016 150.00\$ pour l'aménagement d'un coin pour la lecture des enfants 0-5 ans à la Bibliothèque

Considérant que le coût pour l'aménagement d'un coin pour la lecture des enfants de 0-5 ans à la Bibliothèque serait de l'ordre de 300.00\$;

Considérant qu'il y aurait possibilité de la part des responsables de la Bibliothèque de faire une levée de fond pour amasser des fonds pour défrayer une partie de la dépense;

Il est résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 150.00\$ pour l'aménagement d'un coin pour la lecture des enfants de 0-5-ans à la Bibliothèque et que les responsables de la Bibliothèque feront une levée de fond pour défrayer une partie de la dépense de 300.00\$.

85-04-2016 Acceptation des comptes :

Proposé par le conseiller Yan Chouinard, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu que les comptes suivants soient et sont adoptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants.

Journaux des déboursés et JG 53869.62\$

Comptes fournisseurs et JG 58311.83\$

Classés en annexe

Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.

Les factures ont été vérifiées par Madame Céline Avoine.

La période des questions débute à 22 :15 heures.

86-04-2016 Levée de la séance

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu que la séance soit levée à 22.25 heures.

Maire

Directrice générale sec.très